

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario  
**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft  
**Band:** 70 (1956)

**Artikel:** D'un hospice é une commune  
**Autor:** Dupont-Lachenal, Léon  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746145>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## D'un Hospice à une Commune

par LÉON DUPONT-LACHENAL

On sait que l'Europe se couvrit au moyen âge, sous l'inspiration de la charité chrétienne, de tout un réseau d'hôpitaux et d'hospices — on ne distinguait pas alors entre les deux termes — destinés à recueillir et secourir les pauvres, les voyageurs, les pèlerins et les malades. C'est l'honneur de l'Ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem (appelé plus tard de Rhodes, puis de Malte, du nom des résidences successives de ses grands-maîtres) d'avoir créé ou administré, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, environ 760 centres hospitaliers, de l'Europe à la Palestine (aujourd'hui encore l'Ordre entretient une cinquantaine d'hôpitaux et assure des soins à 40 000 lépreux en Afrique équatoriale).

« Le Valais, ainsi que les autres pays de l'Europe, se couvrit d'hospices échelonnés sur les deux routes du Saint-Bernard et du Simplon. A la fin d'une journée de marche, les pèlerins qui se rendaient à Rome, en Palestine ou à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, y trouvaient un gîte assuré. Ces maisons hospitalières les accueillait charitablement, les logeaient et leur fournissaient les moyens de poursuivre leur route<sup>1)</sup>. » Les historiens valaisans Tamini et Délèze ont signalé plus de vingt établissements de ce genre entre Villeneuve, le Grand-Saint-Bernard et le Simplon<sup>2)</sup>.

L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem avait une Commanderie à Salquenen<sup>3)</sup>, avec des maisons secondaires à Brigue et sur le col du Simplon.

La Prévôté du Grand-Saint-Bernard, qui est elle-même un Hospice et un Ordre hospitalier, possédait en 1177 près de 80 dépendances échelonnées, d'une part, jusqu'à la Sicile, de l'autre, jusqu'à l'Angleterre, et la répartition géographique de ces maisons montre bien que celles-ci étaient au service des voyageurs et pèlerins « qui, de l'Angleterre, du bassin de la Seine, de la Rhénanie ou de la Bourgogne, se dirigeaient vers le Sud, ou qui, de la Terre Sainte, du Sud de l'Italie, de Rome, de la Lombardie ou du Piémont, gagnaient le Nord en utilisant le col du Mont-Joux<sup>4)</sup> » où saint Bernard avait fondé son Hospice au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Maxime Reymond a rappelé, de son côté, que l'Hospice bernardin avait également des maisons sur la grande route du Rhône, du Valais jusqu'à Marseille, et, pour ne parler que de la Suisse romande, il cite les maisons de cet Ordre à Martigny, Aigle, Roche, Noville, Vevey, Lausanne, Etoy, Saint-Loup près de Versoix, avec le prieuré de Bière sur la route du pied du Jura, puis, sur la route de Lausanne à Fribourg, les maisons de Montpreveyres, Moudon d'une part, Semsales de l'autre, avec continuation sur Sâles, Avry, Farvagny, pour arriver enfin au bord de la Sarine<sup>5)</sup>.

<sup>1)</sup> JEAN-EMILE TAMINI et PIERRE DÉLÈZE: *Nouvel essai de Vallesia christiana*, Saint-Maurice, 1940, pp. 385-386.

<sup>2)</sup> *Ibid.*, pp. 385-405.

<sup>3)</sup> GREGOR MATHIER: *Beiträge zur Geschichte der Pfarrei Salgesch*, dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, t. IV, Brigue, 1913, pp. 14-27.

<sup>4)</sup> LUCIEN QUAGLIA: *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels*, Aoste, 1955, p. 26.

<sup>5)</sup> MAXIME REYMOND: *Les grands courants monastiques en pays romand au moyen âge*, dans les *Echos de Saint-Maurice*, 1929, pp. 217-218.

L'Abbaye de Saint-Maurice ne resta pas étrangère à ce vaste mouvement d'hospitalité. A la porte méridionale de la cité, sur la route conduisant à Martigny, elle possédait — et possède encore — l'Hospice Saint-Jacques; plus tard, elle reçut la charge de l'hôpital Notre-Dame à Villeneuve (1375)<sup>6)</sup> et de l'hôpital Saint-Jacques à Plan-Conthey (1412)<sup>7)</sup>.

Avec le monastère-hospice existant à Bourg-Saint-Pierre à l'époque carolingienne, et qui fut peut-être déjà une filiale de l'Abbaye d'Agaune<sup>8)</sup>, l'Hospice Saint-Jacques à Saint-Maurice est probablement le plus ancien de la vallée du Rhône en amont du Léman. On sait par l'évêque de Lyon saint Eucher, dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, qu'un *diversorium* avait été aménagé près de la basilique d'Agaune, c'est-à-dire une hôtellerie-infirmerie pour abriter pèlerins et malades<sup>9)</sup>. Louis Blondel pense avoir retrouvé les fondations de ce bâtiment au pied des rochers, dans l'enceinte de l'Abbaye<sup>10)</sup>. Or, le 19 mars 985, à Agaune même, le roi Conrad de Bourgogne concède à un certain Erembert et à son fils Azo un mas de terre à Haute-Nendaz sous réserve d'un cens annuel de 12 deniers en faveur de l'hôpital de Saint-Maurice (*hospitale*), auquel ce bien devra faire retour après la mort des deux bénéficiaires<sup>11)</sup>. L'acte ne dit pas s'il s'agit de l'Hospice Saint-Jacques ou d'une hôtellerie dans l'enceinte abbatiale, mais on pense généralement que c'est l'Hospice Saint-Jacques qui était visé ici et que celui-ci, d'ailleurs, n'était que la continuation sur un autre emplacement de l'hôtellerie primitivement établie à côté de la basilique.

Une bulle d'Alexandre III, en 1178, mentionne expressément l'Hospice Saint-Jacques parmi les dépendances de l'Abbaye. L'année précédente, le même pape a confirmé pareillement les dépendances de la Prévôté du Grand-Saint-Bernard, parmi lesquelles figure l'hospice de Noville, dédié lui aussi à saint Jacques. L'hospice de Plan-Conthey fondé en 1412, celui de Viège, institué aux environs de 1300, l'hospice du Simplon cité dès 1235, tous trois ont de même saint Jacques pour Patron, et il faudrait encore énumérer plusieurs églises et chapelles du diocèse de Sion placées sous le même patronage. Eugène Gruber estime que le rayonnement atteint par le culte jacobite dans la région s'explique par le fait que le Valais, avec ses cols alpins, était l'une des principales voies de passage entre l'Europe du Nord-Ouest et le bassin méditerranéen, et que saint Jacques était devenu, par l'importance du pèlerinage de Compostelle où ses reliques furent vénérées depuis le IX<sup>e</sup> siècle, le protecteur principal des voyageurs et pèlerins<sup>12)</sup>.

D'après Emile Mâle, le savant historien de l'art religieux en France, dont l'étude sur les sources de l'iconographie médiévale fait autorité, c'est en 951 que l'on rencontre le premier pèlerin français connu se rendant à Compostelle, soit environ un siècle après les premières mentions de la présence des reliques de l'apôtre en ce lieu. Au cours du XI<sup>e</sup> siècle, nombreux sont les pèlerins qui accourent de France, même de Bourgogne, où Cluny paraît soutenir l'élan et organiser le mouvement. Il est possible à l'historien de déterminer les routes suivies par les pèlerins et qui furent aussi les voies de diffusion du culte de saint Jacques. Bien des monuments ont disparu; « çà et là, pourtant, note Emile Mâle, apparaît un beau reste

<sup>6)</sup> EUGÈNE MOTTAZ: *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, t. II, Lausanne, 1921, p. 788; TAMINI et DÉLÈZE, *o.c.*, p. 386.

<sup>7)</sup> TAMINI et DÉLÈZE, *o.c.*, pp. 396-397.

<sup>8)</sup> QUAGLIA, *o.c.*, pp. XXI-XXIII.

<sup>9)</sup> JEAN-MARIE THEURILLAT: *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, dans *Vallesia*, t. IX, Sion, 1954, p. 98.

<sup>10)</sup> LOUIS BLONDEL: *Les anciennes basiliques d'Agaune*, dans *Vallesia*, t. III, Sion, 1948, pp. 19-20 et fig. 2, lettre B.

<sup>11)</sup> JEAN GREMAUD: *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. I, Lausanne, 1875, pp. 47-48.

<sup>12)</sup> EUGEN GRUBER: *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932, pp. 104-107.

du passé », des hôpitaux ou hospices par exemple <sup>13</sup>). Or, Tamini et Délèze assurent que « des pèlerins de chez nous », selon le témoignage des archives, participèrent aussi à ces lointains pèlerinages de Rome, de la Palestine et de Compostelle <sup>14</sup>).

\* \* \*

L'histoire de l'Hospice Saint-Jacques à Saint-Maurice n'a pas été faite jusqu'à présent <sup>15</sup>). Notons simplement que son administration appartient à l'Abbaye de Saint-Maurice qui en nomme le recteur. Si le rôle de l'institution a diminué depuis le moyen âge, aujourd'hui encore pauvres et passants y trouvent pitance et abri pour la nuit, ce que l'on appelle « la passade ». L'Hospice possédait divers biens, non seulement à Saint-Maurice, mais dans la région de Massongex-Daviaz et surtout à Dorénaz <sup>16</sup>).

Le feu qui détruisit la plus grande partie de la ville de Saint-Maurice le 23 février 1693, attisé par un vent violent qui soufflait du Sud au Nord, épargna heureusement l'Hospice situé au Sud de la ville <sup>17</sup>). On doit à cette circonstance la conservation d'une toile représentant le Calvaire; au pied de la croix, un chanoine revêtu du camail rouge est agenouillé, avec, près de lui, un écu ovale dans un cartouche muni des initiales C L. Tamini et Délèze citent deux chanoines Claude Laurat (Lauratti, Laurati), oncle et neveu, qui auraient été recteurs de l'Hospice, l'un avant 1618, l'autre en 1650 <sup>18</sup>). A vrai dire, le premier seul est dûment attesté <sup>19</sup>): probablement originaire de Fleyrier en Faucigny <sup>20</sup>), il fut curé de Salvan (1596), puis recteur de Saint-Jacques (1603-1618), charge à laquelle il ajouta, dès 1606, celle de curé de Sainte-Marie Sous-le-Bourg; Claude Laurat mourut le 20 février 1618 <sup>21</sup>).

C'est lui sans doute qui est représenté sur la peinture du Calvaire. Quant au blason qui l'accompagne, il se rapporte non pas au chanoine-recteur, mais à l'Hospice lui-même: c'est, en effet, un écu d'azur à deux bourdons de pèlerin probablement d'or, croisés en sautoir, accompagnés d'une étoile à six rais en chef et d'une étoile coupée en pointe, l'une et l'autre d'un or plus clair ou d'argent <sup>22</sup>). (Fig. 1.)

---

<sup>13</sup> EMILE MÂLE: *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France, étude sur les origines de l'iconographie du moyen âge*, Paris, 1922, pp. 291-293.

<sup>14</sup> TAMINI et DÉLÈZE, *o.c.*, p. 390.

<sup>15</sup> Les *Annales valaisannes*, 1<sup>re</sup> série, 1922, p. 26, avaient annoncé une étude sur cet Hospice, mais celle-ci n'a jamais paru.

<sup>16</sup> TAMINI et DÉLÈZE, *o.c.*, pp. 389-390.

<sup>17</sup> JULES-BERNARD BERTRAND: *L'incendie de Saint-Maurice du 23 février 1693*, dans les *Annales valaisannes*, 2<sup>e</sup> série, 1933, p. 127.

<sup>18</sup> TAMINI et DÉLÈZE, *o.c.*, pp. 175 et 465.

<sup>19</sup> Le second, dont l'unique mention est l'indication de son rectorat à Saint-Jacques en 1650 donnée par Tamini et Délèze, ne se trouve pas dans le *Répertoire des chanoines de Saint-Maurice* établi par l'abbé Louis-Nicolas Charléty en 1728, ni dans les copies de ce répertoire revisées par les chanoines François-Marie Boccard (1808-1865) et Pierre Bourban (1854-1920) (manuscrits aux archives abbatiales de Saint-Maurice).

<sup>20</sup> Une famille de ce nom existe à Fleyrier, qui ne donne pas moins de six ecclésiastiques entre 1554 et 1655 (CHARLES-M. REBORD et ALEXANDRE GAVARD: *Dictionnaire du Clergé séculier et régulier du Diocèse de Genève-Annecy dès 1535 à nos jours*, t. II, Annecy, 1921, pp. 473-474). Toutefois, notre personnage ne figure pas dans cet ouvrage, ni dans son *Supplément* par François Pochat-Baron, Annecy, 1936.

<sup>21</sup> TAMINI et DÉLÈZE, *o.c.*, pp. 175, 187, 189, 465; PIERRE BIOLEY: *L'église de Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-Maurice*, dans les *Annales valaisannes*, 1<sup>re</sup> série, 1917, p. 133; *Chronique de Gaspard Bérody* († 1646), éditée par Pierre Bourban, Fribourg, 1894, p. 36; *Répertoire des chanoines* par CHARLÉTY, BOCCARD et BOURBAN (cf. *supra*, note 19). L'église de Notre-Dame Sous-le-Bourg était, avant la Réforme, l'église paroissiale des Laveysans qui franchissaient le Rhône, pour s'y rendre, sur un pont disparu; après la Réforme, elle ne fut plus qu'une chapelle de la ville de Saint-Maurice. Sur ce sanctuaire et ses diverses constructions au cours des âges, cf. encore LOUIS BLONDEL: *La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-Maurice*, dans *Vallesia*, t. VIII, Sion, 1953, pp. 5-18.

<sup>22</sup> Il n'est pas très facile de préciser la couleur exacte de ces « meubles » héraldiques, car le peintre a représenté les bourdons bronzés ou bruns (au naturel?) et les étoiles jaune pâle... Nous tenons à remercier M. le chanoine Léo Müller qui a bien voulu prendre à notre intention la photographie de ces armoiries que nous reproduisons ici.

En raison du pèlerinage de Compostelle, saint Jacques a pour attributs soit un bourdon de pèlerin, soit une coquille<sup>23</sup>). Le blason de l'Hospice agaunois porte donc deux bourdons croisés; on sait qu'un « meuble » héraldique garde la même signification, qu'il se présente une ou plusieurs fois. Les bourdons sont ici accompagnés d'une étoile entière en chef et d'une demi-étoile en pointe. Cette dernière figure paraît insolite et l'on peut se demander si le peintre a peut-être représenté là de façon maladroite une coquille qu'il ne comprenait pas...

C'est à Compostelle que saint Jacques fut représenté pour la première fois tenant un bâton à la main; ainsi se montre-t-il sur le trumeau d'un portail de la célèbre basilique, sculpté en 1183. Le bourdon de pèlerin entra tellement dans l'iconographie jacobite qu'un vitrail (aujourd'hui détruit) de Chartres représentait l'apôtre recevant le bourdon des mains mêmes du Christ. C'est le bâton du pèlerin, tel qu'en faisaient bénir jadis, au monastère de la Grande-Sauve, en Guyenne, les pèlerins de cette région partant pour Compostelle. Ainsi le bourdon était-il devenu l'un des attributs du saint<sup>24</sup>).

Mais l'emblème principal fut la coquille. Écoutez Emile Mâle: « Quand les pèlerins avaient prié au tombeau de l'apôtre, s'ils sortaient de la basilique par la porte du Nord, qu'on appelait la Porte de France, ils se trouvaient dans un vaste parvis. Là, près d'une magnifique fontaine qui passait pour la plus belle du monde chrétien, des marchands étalaient des courroies, des panetières, de petits barils de vin, des plantes médicinales. Mais ce que les voyageurs achetaient de préférence, c'étaient les belles coquilles, régulières comme des œuvres d'art, qu'on recueillait sur les plages de la Galice. Elles furent, dès le XII<sup>e</sup> siècle, la marque distinctive du pèlerin de Saint-Jacques. Au retour, il les attachait fièrement à sa panetière, et cet emblème sacré le rendait inviolable. Qui eût osé porter la main sur le pèlerin de Saint-Jacques? <sup>25</sup> » Outre leur panetière, les pèlerins de Compostelle arboraient encore des coquilles sur leur chapeau et sur leur épaule: la coquille devint ainsi le principal symbole du pèlerinage de Compostelle, puis de saint Jacques lui-même, enfin de tout pèlerinage<sup>26</sup>).

« Dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, dit encore Emile Mâle<sup>27</sup>), la panetière timbrée de la coquille était devenue comme le blason du pèlerin de Saint-Jacques. C'est alors que saint Jacques lui-même en fut revêtu, et, chose bien digne de remarque, c'est sur une des routes de Compostelle que nous le rencontrons pour la première fois avec cet attribut. » Une sculpture du début du XIII<sup>e</sup> siècle, qui décorait autrefois l'un des portails de l'ancienne église de Mimizan, dans les Landes, représente saint Jacques le Majeur avec la panetière ornée de la coquille. « N'est-il pas intéressant, fait remarquer à ce propos Emile Mâle, de rencontrer sur la route des pèlerins ce saint Jacques pareil aux pèlerins eux-mêmes? A partir de ce moment,



Fig. 1. Cartouche peint aux armes de l'Hospice Saint-Jacques sous le rectorat de Claude Laurat, début du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>23</sup>) XAVIER BARBIER DE MONTAULT: *Traité d'iconographie chrétienne*, t. II, Paris, 1890, p. 274; EMILE GEVAERT: *L'Héraldique, son esprit, son langage et ses applications*, Bruxelles et Paris, 1923, p. 74; GRUBER, *o.c.*, p. 104; DONALD LINDSAY GALBREATH: *Manuel du Blason*, Lausanne, 1942, p. 130.

<sup>24</sup>) MÂLE, *o.c.*, pp. 295-296.

<sup>25</sup>) *Ibid.*, pp. 294-295.

<sup>26</sup>) Si l'utilité du bourdon est claire comme appui du voyageur, celle de la coquille est moins évidente: elle aurait cependant servi de récipient pour boire — d'abord à la belle fontaine de Compostelle — et aurait tenu lieu d'écuelle ou de gamelle.

<sup>27</sup>) MÂLE, *o.c.*, pp. 294-295.

la coquille ne disparaîtra plus de la panetière ou de la tunique de l'apôtre : elle deviendra son attribut ordinaire. » C'est ainsi qu'un vitrail justement admiré de la cathédrale de Chartres, vitrail du XIII<sup>e</sup> siècle précisément, revêt saint Jacques d'une grande étoffe bleue toute constellée d'innombrables coquilles jaunes.

Quant à l'Hospice Saint-Jacques, à l'entrée méridionale de la petite ville de Saint-Maurice d'Agaune, nous en trouvons la plus ancienne image dans le célèbre

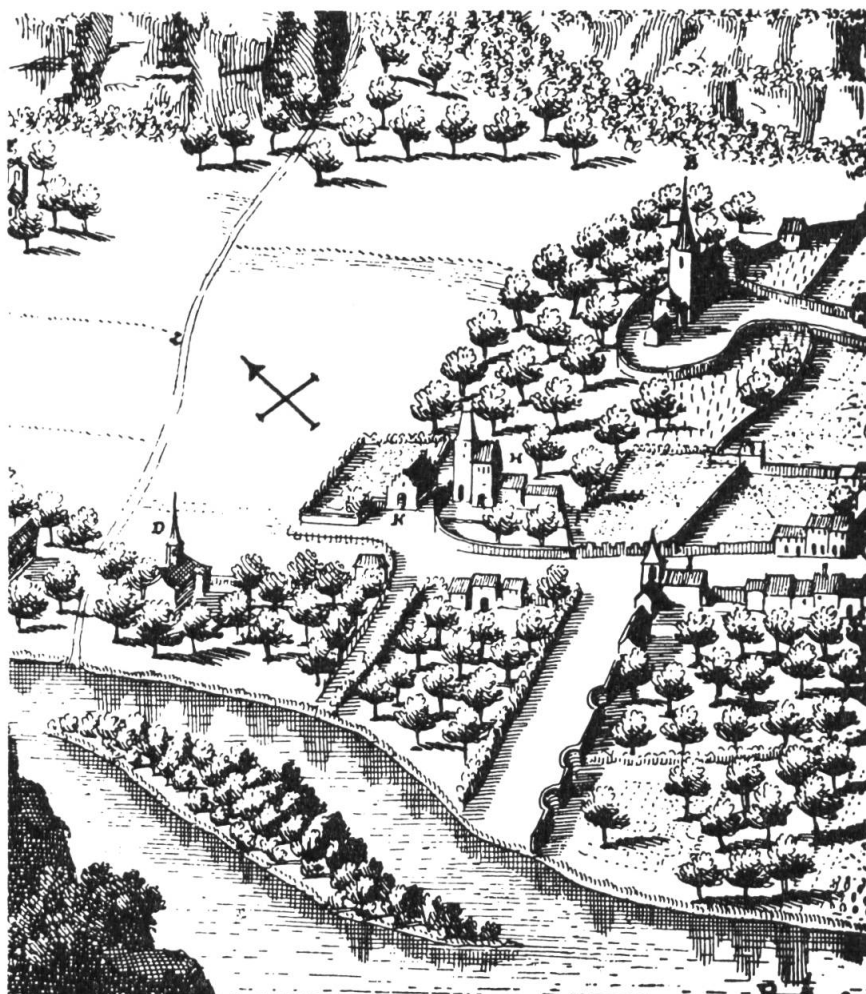


Fig. 2. La plus ancienne vue de l'Hospice Saint-Jacques dans le plan de la ville de Saint-Maurice, par Mathieu Merian, 1642.

ouvrage du Bâlois Mathieu Merian: *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, paru en 1642. (Fig. 2.) Cet auteur donne la première vue connue de « S. Maûrise in Wallis »; on y voit sur la gauche « l'Hospital » (lettre D), en dehors des remparts, non loin de « La Suste » aux marchandises (lettre K), sur la route conduisant à Martigny et, au delà, au Grand-Saint-Bernard ou au Simplon. Cette vue de 1642 nous montre le domaine de l'Hôpital, bien arborisé, descendant jusqu'au Rhône (non encore endigué), et clos partiellement, le long de la route, par une palissade; le principal bâtiment, perpendiculaire au fleuve, est surmonté d'une flèche; un édifice secondaire est indiqué dans un angle

du domaine. Quoique l'incendie de 1693 ne l'ait pas touché, l'Hôpital ou Hospice fut reconstruit en 1695, sous le rectorat du chanoine François-Bernard Pittet, de Fribourg; en 1726, le chanoine Jean-Nicolas Riche, de Liddes, recteur de l'Hospice, édifia la chapelle actuelle, ainsi que l'indique une inscription gravée sur le cintre de son portail. Mgr Jean-Joseph Claret fit encore divers travaux en 1737, année où il passa du rectorat de Saint-Jacques à la dignité abbatiale de Saint-Maurice<sup>28)</sup>.

Les archives de l'Abbaye conservent<sup>29)</sup> un cartulaire de l'Hospice Saint-Jacques. Le premier acte qu'il rapporte est la bulle d'Alexandre III de 1178, où se trouve la première mention certaine de cet Hospice, parmi les dépendances de l'Abbaye mauricienne; tous les actes copiés dans le cartulaire, jusqu'à une sentence du grand-bailli de la République valaisanne, Etienne Kalbermatter, du 16 juillet

<sup>28)</sup> TAMINI et DÉLÈZE, *o.c.*, pp. 174 et 390.

<sup>29)</sup> Tiroir 83.

1663, sont écrits d'une même main. Mais la pièce suivante, datée du 8 janvier 1664, est transcrite par un autre copiste; divers actes suivent encore, écrits par plusieurs mains, jusqu'à une déclaration de la Nonciature de Lucerne du 26 août 1695. Ce cartulaire débute par une belle composition héraldique en pleine page, qui, étant en tête du volume, doit avoir été placée là par le premier compilateur du recueil; elle peut donc dater, semble-t-il, de 1663 ou peu auparavant. Inscrit dans un cartouche de 178 mm. sur 140 mm., l'écu, ovale, est coupé: dans sa partie supérieure figure la croix tréflée des armes abbatiales; la partie inférieure, propre à l'Hospice, porte comme précédemment les deux bourdons passés en sautoir, accompagnés maintenant, non plus d'étoiles plus ou moins fantaisistes, mais de quatre coquilles nettement dessinées. (Fig. 3.) L'auteur de cette planche n'a pas indiqué de couleurs, mais il est possible de suppléer à son silence en se rappelant les couleurs des armoiries abbatiales et celles du tableau de Claude Laurat, soit donc: *coupé, de gueules à la croix tréflée d'argent, et d'azur à deux bourdons d'or passés en sautoir et cantonnés de quatre coquilles d'or (ou d'argent?)*.

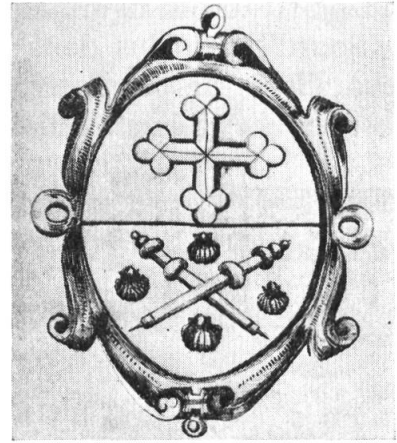


Fig. 3.  
Les armes complètes de l'Hospice Saint-Jacques dans un cartulaire d'environ 1663.

\* \* \*

Dès 1302, les chanoines-recteurs de l'Hospice Saint-Jacques jouirent de droits seigneuriaux sur Dorénaz, en vertu d'un legs d'Hugues Wichard (Wichardi, Wychardi), chanoine de Troyes en Champagne, dont la famille, bourgeoise de Saint-Maurice, détenait auparavant cette petite seigneurie. Devenus seigneurs de Dorénaz, les recteurs de Saint-Jacques faisaient administrer ce territoire par un châtelain agissant en leur nom<sup>30</sup>). Outre les droits afférents à l'Hospice jacobite, l'Abbaye de Saint-Maurice possédait encore d'autres droits sur le territoire communal actuel de Dorénaz, notamment au Rosel, hameau disparu aujourd'hui, qui constituait un fief du chanoine-sacriste.



Fig. 4. Armoiries de la Commune de Dorénaz adoptées en 1934.

Collonges, Dorénaz et Alesse formaient en 1798 trois petites Communes distinctes sur la rive droite du Rhône. En 1802, il n'y a plus qu'une Commune ayant englobé les trois territoires. Mais en 1816, Collonges et Dorénaz se séparèrent à nouveau, tandis qu'Alesse, petit village sur la montagne, reste définitivement uni à Dorénaz<sup>31</sup>).

Le 30 juin 1934, le Conseil de la Commune de Dorénaz a adopté officiellement des armoiries communales qui se blasonnent ainsi: *écartelé en sautoir: au I d'argent à la croix tréflée de gueules, aux II et III de gueules au marteau d'argent, au IV d'argent à la coquille de gueules*<sup>32</sup>). (Fig. 4.) Comme il apparaît tout de suite, la croix

<sup>30</sup>) BARTHÉLEMY RAMEAU: *Le Vallais historique, châteaux et seigneuries*, Sion, 1885, p. 19; TAMINI, dans le *Dictionnaire historique et géographique de la Suisse*, t. II, Neuchâtel, 1924, p. 698.

<sup>31</sup>) *Armorial valaisan*, Zurich et Sion, 1946, pp. 65 et 80.

<sup>32</sup>) LÉON DUPONT-LACHENAL: *Glanes sur Dorénaz et Collonges*, dans les *Annales valaisannes*, 2<sup>e</sup> série, 1936, pp. 117-122, et *Les Armoiries communales du District de Saint-Maurice*, *ibid.*, 1938, p. 464; *Armorial valaisan*, p. 80 et pl. 35; *Armorial de la Suisse* publié par la Société du Café Hag, Feldmeilen-Zurich, 18<sup>e</sup> fascicule, n<sup>o</sup> 1535.

et la coquille proviennent des armes qu'on vient de rencontrer sur le cartulaire de l'Hospice Saint-Jacques: il était normal, en effet, que la Commune actuelle conserve ainsi le souvenir des liens séculaires qui l'unissaient à l'Abbaye mauricienne et à l'Hospice jacobite <sup>33</sup>). Si les bourdons ont disparu, leur disposition même survit en quelque manière dans l'écartelure en sautoir du blason communal. Quant au marteau qui figure aux quartiers II et III, il rappelle que le territoire d'Alesses, aujourd'hui inclus dans la Commune de Dorénaz, faisait partie avant 1431 de la châtelainie de Martigny, dont le duc de Savoie Amédée VIII le sépara alors pour le rattacher à la châtelainie de Saint-Maurice; Martigny eut, en effet, pour emblème primitif un marteau, qui figure seul sur un sceau de 1269, puis porté par un lion après le milieu du XV<sup>e</sup> siècle <sup>34</sup>), mais alors la châtelainie de Martigny avait déjà perdu Alesses.



Fig. 5.  
Les armoiries  
actuelles de  
la Commune  
de Dorénaz.  
En-tête du  
papier officiel  
de la  
Commune.

Les documents que nous avons examinés nous permettent de suivre une intéressante évolution héraldique :

a) d'abord un écu d'azur chargé de deux bourdons et d'étoiles, qui constitue le blason primitif de l'Hospice Saint-Jacques *extra muros* de la ville de Saint-Maurice ;

b) les étoiles sont remplacées, avec raison, par des coquilles, et l'écu est coupé afin de mettre dans la partie supérieure, comme armes de patronage, la croix tréflée d'argent sur champ de gueules des armes de l'Abbaye de Saint-Maurice, à laquelle appartient l'Hospice jacobite ;

c) la Commune de Dorénaz, dont le territoire formait jadis les fiefs soit du chanoine-sacriste de l'Abbaye, soit du chanoine-recteur de l'Hospice Saint-Jacques, a conservé la croix mauricienne et la coquille jacobite, en leur associant le marteau qui doit symboliser le territoire d'Alesses incorporé à la Commune actuelle. Quant aux couleurs, ce sont celles de l'Abbaye : gueules et argent <sup>35</sup>).

L'étude de ces variations successives d'un blason est intéressante à plus d'un titre; elle montre, entre autres, les rapports étroits de l'iconographie et de l'héraldique, comme aussi la compénétration de l'héraldique religieuse et de l'héraldique civile.

<sup>33</sup>) La Commune genevoise de Vandœuvres a adopté de même une coquille d'or dans ses armes (c'en est même l'unique « meuble » héraldique) afin de rappeler saint Jacques, patron de l'ancienne paroisse du lieu avant la Réforme. Cf. AUGUSTE DE MONTFALCON et FRED. DE SIEBENTHAL : *Armorial des Communes genevoises*, Genève, 1925, p. 16 et pl. 12. Dans le Canton de Fribourg, la Commune de Noréaz (district de la Sarine) a brisé les armes des sires de Prez-vers-Noréaz (Prez et Noréaz ne forment qu'une seule paroisse) de trois coquilles d'argent en honneur de saint Jacques, patron de la chapelle érigée à Noréaz en 1635. Cf. HUBERT DE VEVEY : *Armorial des Communes et des Districts du Canton de Fribourg*, Zurich et Fribourg, 1943, p. 25.

<sup>34</sup>) *Armorial valaisan*, pp. 90 et 162-163.

<sup>35</sup>) Par la suite, la Commune a interverti les couleurs, probablement dans l'intention de rétablir la croix tréflée dans son émail original en évitant ainsi de la confondre avec la « Croix-Rouge », et aussi parce que la coquille d'argent paraissait plus naturelle qu'une coquille de gueules. Ceci d'après l'en-tête du papier officiel de la Commune en usage actuellement (fig. 5).